



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
10 juillet 2017
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-quatrième session

Genève, 11-22 septembre 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Contribution de la CNUCED à l'application

du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés

**Renforcement des capacités productives dans les pays les moins
avancés et les pays les moins avancés reclassés : les enseignements**

Moyens d'accélérer le renforcement des capacités productives des pays les moins avancés et des autres pays en développement vulnérables

Résumé

Le renforcement des capacités productives est essentiel pour parvenir à une croissance économique soutenue et réaliser les objectifs de développement durable, particulièrement dans les pays les moins avancés et les autres pays en développement vulnérables. La présente note d'information traite des questions à débattre lors de la réunion et propose des recommandations.



1. Le renforcement des capacités productives est indispensable à une croissance économique soutenue et à la réalisation des objectifs de développement durable, particulièrement dans les pays les moins avancés et les autres pays en développement vulnérables. Au cours des vingt dernières années, ces pays ont redoublé d'efforts pour renforcer leurs capacités productives en intégrant la question dans leurs stratégies et plans de développement nationaux. Ces efforts ont partiellement porté leurs fruits, comme en témoigne l'amélioration des résultats économiques et commerciaux des pays les moins avancés et des autres pays en développement vulnérables au cours des vingt dernières années. Cependant, il existe encore des obstacles importants au renforcement des capacités productives dans ces pays, parmi lesquels la dépendance excessive à l'égard de quelques produits de base pour les exportations, l'insuffisance des capacités institutionnelles et en ressources humaines nécessaires pour formuler et appliquer des politiques, le manque de ressources financières, l'état rudimentaire des systèmes de production et la faiblesse du secteur privé. Dans ce contexte, une réunion-débat examinera la situation du développement des capacités productives dans les pays les moins avancés et les autres pays en développement vulnérables et examinera des recommandations pratiques sur les mesures nécessaires à ces pays pour accélérer le renforcement des capacités productives.

Questions à aborder au cours de la réunion-débat

2. Les questions devant être abordées au cours de la réunion-débat sont les suivantes :
- a) Quelle est la situation du développement des capacités productives dans les pays les moins développés et les autres pays en développement vulnérables ?
 - b) Comment les pays les moins développés et les autres pays en développement vulnérables peuvent-ils accélérer le renforcement des capacités productives de façon à atteindre les objectifs de développement durable ?
 - c) Quel rôle le secteur privé et la société civile devraient-ils jouer dans le développement des capacités productives ?
 - d) Comment des partenariats de développement peuvent-ils contribuer à accélérer les progrès dans le domaine des capacités productives ?

Recommandations

3. On s'accorde de plus en plus, aux niveaux national et international, à reconnaître que le renforcement des capacités productives des pays les moins avancés et des autres pays en développement vulnérables est d'une importance décisive pour qu'ils puissent parvenir à une croissance économique soutenue et au développement durable. Le soutien des capacités productives de ces pays devrait donc être considéré comme une stratégie clef pour promouvoir la croissance économique, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable. Les pays ne peuvent acquérir une meilleure aptitude à croître et à se développer durablement qu'en améliorant leurs ressources productives, leurs capacités entrepreneuriales et leurs liens de production. Dès lors, les politiques macroéconomiques et microéconomiques ainsi que les partenariats internationaux pour le développement devraient être axés sur le renforcement des capacités productives de l'ensemble de l'économie pour permettre aux pays les plus faibles et les plus pauvres d'opérer une transformation structurelle de leur économie. En bref, le renforcement des capacités productives devrait être un aspect central des politiques et des stratégies de développement, ainsi que des partenariats de développement internationaux.

4. La CNUCED, en collaboration avec les institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales concernées, ainsi qu'avec l'appui de pays donateurs, devrait élargir ses travaux par la recherche de moyens d'intégrer les capacités productives dans les politiques et les stratégies des pays les moins avancés et des autres pays en développement vulnérables. Elle poursuivra à cet égard les efforts menés actuellement afin de mesurer et d'évaluer la situation et le niveau des capacités productives de façon à aider les pays à formuler et à appliquer des politiques nationales de commerce et de développement qui soient axées sur le renforcement des capacités productives.